

► **Année:** 2007 ► **Numero:** Septembre ► **Categorie:** Articles

Le «patriotisme libéral» du Parti québécois ou l'abandon du nationalisme

version pour
imprimer 

Danic Parenteau

14-09-2007

Professeur adjoint, École d'études politiques, Université d'Ottawa

La cuisante défaite du Parti québécois lors des dernières élections générales commande une réflexion approfondie sur l'avenir du mouvement nationaliste québécois. Si les causes de cette défaite peuvent assurément, en partie, être attribuables à la chefferie sortante de ce parti, à sa plateforme électorale ou aux choix stratégiques ayant été fait durant la campagne, toute analyse qui ne se limiterait qu'à ces causes ne saurait être qu'incomplète et insuffisante.

Le lent déclin du mouvement nationaliste québécois ces dernières années, dont la défaite du 26 mars dernier ne représente que la dernière manifestation, est attribuable à une cause plus profonde, celle de l'abandon graduelle, ces dernières années, de l'idéologie nationaliste par le Parti québécois. Le Parti québécois a cessé d'être un parti nationaliste. Concrètement, la question nationale est devenue orpheline de son parti. Entendons-nous, ce parti demeure à ce jour souverainiste, il refuse toujours le fédéralisme centralisateur d'Ottawa, mais il n'est plus à proprement parler nationaliste. C'est que le Parti québécois, idéologiquement, est devenu un simple parti patriotique, à tendance libérale.

Le « nationalisme civique » : un simple patriotisme à tendance libérale

Depuis la déclaration désespérée de Parizeau de 1995, le Parti québécois s'est lancé dans un effort de modernisation sans précédent. Désireux de prendre ses distances face à une forme de nationalisme dont certains, ont été prompts à qualifier d'« ethnique » (pour mieux le décrier), soit une forme de mouvement d'affirmation nationale qui serait essentiellement porté par un groupe revendiquant une identité ethnique relativement homogène – soit les Canadiens-français –, le mouvement nationaliste québécois s'est transmué en un nationalisme dit « civique », dont le chef démissionnaire s'était fait l'ardent défenseur.

Le contexte politique ou géopolitique dans lequel évolue aujourd'hui la nation québécoise n'est plus comparable à la situation d'oppression et d'aliénation qui était le lot des Canadiens-français – et de cette avancée, on ne peut que s'en satisfaire. Aussi, sans doute que la forme de nationalisme à laquelle on associe généralement le combat des mouvements nationalistes canadiens français ne convient plus aujourd'hui au mouvement nationaliste québécois. On peut toutefois se demander si le nationalisme civique qui a pris le relais au Parti québécois est vraiment à la hauteur des aspirations historiques du peuple québécois. Plus fondamentalement, le nationalisme civique est-il encore du nationalisme ? La réponse à ces deux questions est non.

Ce nationalisme nouveau genre prétend se fonder sur des valeurs citoyennes, sur un esprit civique. Aussi, prenant le contre-pied du nationalisme prétendument ethnique, s'affiche-t-il dans l'ouverture à l'autre, dans l'accueil de la différence, dans l'oubli de soi, pourrait-on presque dire. Il est un nationalisme qui se dit « inclusif », en ce qu'il affirme son identité tout en voulant n'exclure personne. Concrètement, porté par le Parti québécois ces dernières années, ce nationalisme prétend se fonder sur un sentiment d'appartenance partagé par tous les citoyens du Québec, indistinctement de leurs origines ethniques, à l'égard de la communauté politique. Ainsi, cette nouvelle forme de nationalisme se veut principalement dirigé non plus directement à l'endroit de la nation comme telle – à la manière du nationalisme canadiens-français par exemple – mais bien à l'égard de cette communauté politique que délimite les frontières de la province de Québec, de ses traditions et de ses institutions politiques.

Toute cette volonté d'ouverture à l'autre est remplie de bons sentiments, tout cela est bien beau, mais cela n'est tout simplement plus du nationalisme. En réalité, le nationalisme civique n'est rien de plus qu'une forme de patriotisme. Or, on ne fait pas l'indépendance par sentiment d'appartenance à une sous-entité politique d'un État fédéral, autrement dit, par sentiment d'appartenance à l'égard d'une « province » ; sinon, pourquoi pas l'indépendance de la Saskatchewan ! La nation précède la communauté politique. Si le Québec peut constituer une communauté politique avec une identité propre aux yeux des autres communautés politiques qui composent l'ensemble fédéral canadien – telles que celles que l'on trouve dans toutes les provinces – cela découle du fait que derrière cette communauté s'élève une nation.

Si l'indépendance du Québec a un sens, ce n'est uniquement que parce que le Québec, au-delà de ses traditions, de ses institutions politiques et de la communauté que peuvent engendrer ces institutions, forme une nation. Faire du Québec un pays signifie pour ce groupe humain qui partage une même culture, une même langue, une même histoire et une même destinée, de choisir de devenir membre à part entière de la communauté des autres nations. L'indépendance du Québec c'est, pour la nation québécoise accéder à la liberté. C'est pour la nation québécoise pouvoir enfin être une nation comme les autres sur la scène internationale. Là est la seule véritable raison d'être du mouvement nationaliste québécois.

Qui plus est, on ne peut également passer sous silence que ce patriotisme qui anime le Parti québécois en est un à la sauce libérale – entendue dans son sens philosophique. En effet, le sentiment patriotique ayant pris le relais ces dernières années au Parti québécois repose sur une conception libérale de la société, conception dans laquelle celle-ci apparaît privée de toute existence propre. Dans cette perspective, privé de toute fonction identitaire, puisque dénué d'existence propre, la société n'est toujours rien d'autre que la simple collection d'individus, qui, cohabitent, presque de manière contingente ou circonstancielle, au sein d'un même univers temporel et horizon historique; et rien d'autre. C'est d'ailleurs une telle conception libérale de la société que consacre de manière exemplaire le Canada et sa vision « multiculturaliste », dont le premier trait est justement de ne point avoir d'identité propre !

Mais ensuite, ce patriotisme du Parti québécois repose sur une exaltation de l'individu, comme sujet politique suprême, au-dessus duquel il ne semble désormais plus possible d'ériger quoi que ce soit qui puisse ressembler à une nation. Dans une perspective libérale, la société n'étant rien de plus que l'addition des individus qui la composent, ces derniers en viennent donc en quelque sorte à incarner le centre de gravité du monde. L'individu apparaît dès lors comme étant souverain; tout ce qui existe devant s'y rapporter, celui-ci étant la mesure de toute chose. C'est une telle conception que sanctionne par exemple au Canada la Charte canadienne des droits et libertés, document constitutionnel élevé en objet de culte et de sacralisation par l'intelligentsia canadienne – de même que par certains cercles souverainistes québécois –, qui en est venu, au nom de cette primauté des individus, à transcender le pouvoir politique lui-même, relégué à n'être presque rien de plus qu'un simple pouvoir interprétatif de cette

charte.

Or, imposer une telle conception libérale de la société au Québec, comme à laquelle souscrit le Canada depuis le règne de Trudeau, élever en objet de culte une charte des droits et libertés comme dans l'exemple canadien, importer au Québec cette conception « multiculturaliste » à la canadienne, comme en rêve les dirigeants actuels du Parti québécois par le biais de la conception civique du nationalisme qu'ils mettent de l'avant, n'a aucun sens pour la plupart des Québécois qui aspirent à fonder, ici dans ce coin d'Amérique, un nouveau pays. Si c'est pour faire du Québec un « petit Canada », à quoi bon l'indépendance!

Dans cet abandon du nationalisme par le Parti québécois réside une bonne partie des raisons expliquant le piètre résultat de cette formation auprès de la population québécoise, et en particulier auprès des électeurs nationalistes, le 26 mars dernier. Ce constat étant dressé, que faire maintenant? Quel nationalisme pour le Parti québécois?

Réaffirmer la dimension identitaire du nationalisme québécois

D'emblée, reconnaissons que si certaines formes de nationalisme sont effectivement inadaptées au mouvement historique québécois, l'idéologie nationaliste n'a cependant rien de dépassée à notre époque. La question nationale peut paraître démodée, voire anachronique, aux yeux de ceux qui jouissent du fait que, chez eux, celle-ci soit déjà réglée, comme c'est le cas chez la plupart des nations européennes et bon nombre de nations à travers le monde. Mais chez-nous, cette question demeure capitale, et le demeurera tant qu'elle n'aboutira pas à la seule solution qui s'impose, l'indépendance de la nation québécoise.

La question nationale constitue et sera toujours le premier des antagonismes politiques. En tant que tel, cet antagonisme est antérieur à tout autre clivage politique, que ce soit celui qui oppose la gauche à la droite, par exemple, ou à tout autre enjeu, que ce soit ceux portant sur l'environnement, le bien commun, les questions internationales, etc. Tout mouvement nationaliste qui ferait une trop belle part à toutes ces questions – aussi pertinentes soient-elles –, au détriment de la seule qui compte, la question nationale, ne peut être que voué à l'échec. Car au fond, la question nationale porte sur la première des questions politiques, la question identitaire. La fondation ou le maintien d'une société politique – autrement dit son « existence » – repose sur cette question de savoir « qui » compose cette société. Sur cette question, se fondent toutes les autres, se rapportent tous les enjeux politiques, et lorsque celle-ci est encore en suspend, comme c'est le cas ici en cette terre d'Amérique, elle ne peut inévitablement que monopoliser le jeu politique. Tout nationalisme est identitaire ou il n'est pas.

Or, comment articuler cette question identitaire?

Reconnaître cette dimension foncièrement identitaire de tout nationalisme, c'est d'abord rejeter l'idée qu'il soit possible de concevoir le nationalisme, à la manière du patriotisme libéral mis de l'avant par le Parti québécois depuis 1995, sur la base de son caractère inclusif. Par définition, tout nationalisme reposea toujours sur un acte de différenciation: une nation n'existe toujours que dans la mesure où elle se distingue des autres nations. L'inclusion ne pourra jamais servir de critère de base à l'identité! Une nation dont le premier trait identitaire serait d'être comme toutes les autres nations, cela est inconcevable. Au contraire, l'altérité est inévitablement constitutive de l'identité de toute nation.

D'ailleurs, dans l'actuel patriotisme libéral du Parti québécois, on se plaint à se dire inclusif, ouvert à l'autre, à la différence, mais on oublie par là que nous sommes la différence, nous sommes l'« autre » au Canada et en Amérique du Nord!

Comment donc réinvestir le mouvement nationalisme québécois de cette question identitaire?

À cette fin, on ne peut s'empêcher de revenir sur une affaire qui a fait grand bruit au Québec depuis l'automne dernier, et à travers laquelle on a pu apprécier toute l'importance que revêt encore chez de nombreux québécois la question identitaire. Cette affaire est celle des accommodements raisonnables. La manière dont cette question a été traitée, ou plutôt, comment celle-ci a été, durant toute cette affaire, presque totalement occultée par le Parti québécois, est hautement révélatrice de l'orientation idéologique qu'a prise ce parti ces dernières années.

La question des accommodements raisonnables ou l'aveuglement patriotique libéral du Parti québécois

La question des accommodements raisonnables est certes fort complexe; aussi faut-elle l'aborder de manière extrêmement prudente et posée. On peut en ce sens aisément comprendre que les représentants du Parti québécois se soient abstenus de faire de cette question un enjeu de débat lors de la dernière campagne électorale. Les élections générales, avec la pression qu'elle engendre sur tous les candidats, ne sont jamais le meilleur moment pour entreprendre des discussions de fond sur des questions cruciales pour la société. Or, lorsque cette affaire a éclatée, jamais, ni à l'occasion des premiers scandales à l'automne 2006, ni au cours de l'hiver 2007, ni encore moins durant la campagne électorale du printemps, le Parti québécois n'est publiquement intervenu pour prendre part au débat. Cette question est certes délicate, n'empêche, comment est-ce possible que le premier parti nationaliste du Québec ait été incapable d'aborder cette question qui est pourtant au cœur même de l'identité québécoise?

Si le Parti québécois s'est montré incapable de s'immiscer dans ce débat, la raison en est bien simple, c'est précisément qu'il n'est plus un parti nationaliste; depuis que ce parti a évolué vers un patriotisme libéral, question de l'identité, sur laquelle repose tout nationalisme, n'est plus au cœur de ce parti.

Si le Parti québécois a été incapable de prendre la mesure de l'enjeu que recèle ce débat, c'est qu'au fond, il partage largement la conception libérale et « multiculturaliste » canadienne, c'est-à-dire qu'il souscrit largement à cette conception de la société qui est à l'origine de ce principe juridique dits des « accommodements raisonnables ». C'est qu'il endosse cette conception de la société, dans laquelle celle-ci est privée d'identité propre et qu'il souscrit, à l'instar d'autres grands partis politiques québécois ou canadiens, à une conception du monde qui place l'individu au centre du monde. En ce sens, à l'extérieur de son patriotisme et de son option constitutionnelle, ce parti n'est plus qu'un parti libéral, à la manière du Parti libéral du Québec. Ainsi, rien de surprenant à ce que la position de la direction du Parti québécois sur cette affaire ait été identique à celle de Jean Charest, puisque tous deux partagent essentiellement une même conception de la société. En effet, dans une perspective libérale, cette question des accommodements raisonnables ne pouvait être autrement saisie qu'en tant que faux problème, comme un enjeu qui n'en est pas véritablement un. Aussi, lorsque, à l'occasion, cette question ressurgit et enflamme l'opinion publique, comme cela fut le cas avec les histoires du YMCA et d'Hérouxville, le mieux à faire, dans cette perspective, est d'attendre que cela passe, que le mécontentement tombe. Ce ne sont là que des « cas isolés » (dixit Boisclair); il n'y a pas de quoi en faire un débat. Il n'y a pas de problème. Mais voilà, non! Obnubilé par une vision libérale du monde, la direction du Parti québécois a été incapable d'apercevoir les enjeux identitaires que laisse voir cette affaire.

Certains pourraient être tentés de voir dans la position soutenue par l'Action démocratique du Québec dans cette affaire des accommodements raisonnables, une avenue possible pour réinvestir le nationalisme québécois de la question identitaire. N'est-ce pas en effet le seul parti qui ait abordé de plein front cette question lors de la dernière élection, Mario Dumont faisant même de celle-ci l'un des principaux enjeux de sa campagne ? Mais la position de l'ADQ peut-elle véritablement servir de modèle au Parti québécois ?

La question des accommodements raisonnables ou l'errance du nationalisme conservateur à la Mario Dumont

Reconnaissons d'entrée de jeu qu'à la différence du Parti québécois et de tous les autres grands partis au Québec, l'Action démocratique du Québec a en effet eu le mérite d'aborder cette question des accommodements raisonnables. Là pourtant s'arrête son honneur, puisque ce parti fait complètement fausse route lorsqu'il pense que la solution à l'enjeu identitaire que recèle cette affaire doit passer par l'affirmation d'un nationalisme conservateur, qui se nourrit d'une méfiance à l'égard des immigrants.

Dans ce débat, la principale position mise de l'avant par l'Action démocratique du Québec a consisté à inviter les dirigeants de la nation à « mettre leurs culottes » face à ces nouveaux arrivants qui « se refusent à devenir comme nous » – personnes auxquelles, par ailleurs, nous aurions pourtant « fait une sorte de faveur » en les accueillant chez-nous affirme le discours adéquiste, alors qu'en réalité, si elles sont ici c'est que nous sommes allés les chercher pour combler notre déficit démocratique. Carburant à une intolérance à l'égard de ceux qui sont différents, voire, chez certains adéquiste, à une certaine xénophobie refoulée ou non avouée, la position du parti de Mario Dumont, bien qu'elle ait pu trouver une résonance auprès de nombreux électeurs québécois lors des dernières élections générales, est pourtant contraire à la longue tradition d'accueil de la population québécoise. Trouver dans ce nationalisme conservateur une voie d'avenir pour le nationalisme québécois serait faire fausse route.

En vérité, la discrimination constitutive de l'identité nationale québécoise ne devrait pas être dirigée à l'encontre des ceux qu'on appelle les « communautés ethniques ». C'est une mauvaise cible qu'a choisi l'Action démocratique du Québec. Ce n'est décidément pas face à tous ces gens qui ont choisi de venir s'installer chez nous, que la nation québécoise s'est constituée dans les années 1960 et qu'elle doit continuer de s'affirmer. Réaffirmer le nationalisme québécois ne doit pas passer par une méfiance à l'égard des nouveaux arrivants, mais par un rejet du modèle d'intégration à la nation que nous impose le Canada.

Le véritable enjeu : en finir avec le multiculturalisme canadien

Ce que révèle ce débat autour des accommodements raisonnables, et qui a totalement échappé à la fois au Parti québécois – qui est demeuré aveugle à cette question – et à l'Action démocratique du Québec – qui, visant les immigrants, a fait complètement fausse route –, est que cette situation intenable, celle qu'est venue illustrer la série de scandales auxquels on associe l'affaire des accommodements raisonnables, découle de l'imposition illégitime au Québec d'un modèle d'intégration que définit la Loi sur le multiculturalisme canadien de 1982 (et que complète l'article 27 de la Charte canadiennes des droits et libertés). Le véritable problème ne tient pas à ces gens qui ont choisi de venir s'établir chez-nous, de faire du Québec leur nouvelle maison, mais bien plutôt à ce modèle d'intégration que nous impose la loi canadienne. Là se trouve la véritable source du scandale.

Le modèle d'intégration multiculturaliste auquel nous sommes soumis en tant que membre de la fédération canadienne est incompatible avec le modèle d'intégration qui est propre à la nation québécoise, modèle que confirment des siècles d'intégration et d'ouverture aux immigrants depuis les premiers temps de la colonie française jusqu'à aujourd'hui. Le modèle multiculturaliste est le modèle d'intégration choisi par la nation canadienne, comme le reflet de la conception essentiellement libérale de la société partagée par les membres de cette nation. Il s'agit du choix de cette nation, conforme à une manière de concevoir la société qui est celle de ses membres. Ce modèle est tout à fait légitime, il n'est probablement pas meilleur, ni pire que le nôtre, mais précisément, il n'est pas le nôtre.

Au Québec, plutôt que de mettre de l'avant un vivre-ensemble dans la différence, tel que celui auquel inspire l'idéal multiculturel, manière de faire qui conduit inévitablement à une cohabitation dans l'indifférence de tous, une sorte de « ghettoïsation » de la société, le modèle québécois, d'inspiration plus républicaine, valorise plutôt l'inclusion de tous à la nation via le partage d'une culture commune, notamment par la langue française. Aussi, ce modèle préfère-t-il le vivre-ensemble fondé sur ces principes communs. Dans ce modèle d'inspiration républicaine, la société est toujours perçue comme ayant une existence propre, autrement dit, qui présente un contenu positif, duquel la nation tire précisément son identité propre. Voilà l'un des traits identitaires de la nation québécoise que nous dévoile le débat entourant les accommodements raisonnables, trait qui a totalement échappé à la fois au Parti québécois et à l'Action démocratique du Québec.

Être Québécois, c'est ne pas être Canadien

Ainsi, réinvestir le nationalisme québécois de sa dimension identitaire, c'est d'abord refuser cette identité qui n'est pas la nôtre, mais que tente pourtant de nous imposer le Canada, par le biais, notamment, de ce modèle d'intégration des immigrants, depuis qu'il s'est lancé, il y a déjà près de 20 ans, dans un processus inachevé de construction identitaire nationale (nation building). Car en vérité, être Québécois, c'est ne pas être Canadien. Affirmer l'identité de la nation québécoise, c'est refuser d'accepter de se faire dire que la nation québécoise n'existe pas, ou si ce n'est, qu'à l'intérieur de la nation canadienne. Affirmer l'identité de la nation québécoise, c'est du coup, également refuser ce modèle d'intégration à la société qui est incompatible avec notre tradition d'intégration. Bref, c'est à cette identité que tente de nous imposer Ottawa qu'il faut s'opposer et contre laquelle le mouvement nationaliste doit lutter. Il ne s'agit pas ici de dénigrer la nation canadienne, mais de reconnaître que l'altérité qui est constitutive de l'identité nationale québécoise n'est pas, et ne doit pas être, celle de l'étranger, mais, encore et toujours, celle du Canadien.

Aussi, redonner sens à l'idéal d'indépendance du Québec exige que le Parti québécois réaffirme son orientation idéologique nationaliste, c'est-à-dire identitaire. Il faut que ce parti recommence à affirmer haut et fort que le Canada n'est pas notre nation, et que le modèle d'intégration que nous impose la constitution canadienne n'est pas le nôtre. Mais pour cela, il faudra d'abord que ce parti se débarrasse du patriotisme libéral dans lequel il s'est enfermé depuis 1995 et dont les Québécois ont par ailleurs clairement montré, le 26 mars dernier, qu'ils n'en voulaient point. Il ne faut plus espérer que la nouvelle direction du parti puisse mener ce coup de barre avant qu'il ne soit trop tard. c

[Fermer la fenêtre](#)